

Exemples de remboursements - Régime complémentaire frais médicaux

Les exemples de remboursement, sans valeur contractuelle, exprimés en euros ci-dessous vous permettent d'estimer (pour une situation et un tarif donné, pour un patient adulte de plus de 20 ans résidant en métropole relevant du régime général de l'assurance maladie obligatoire, sans exonération du ticket modérateur, respectant le parcours de soins coordonnés) les remboursements 2024 de la Sécurité sociale, ceux de MBTP SE (sous réserve de non atteinte des plafonds tels que définis dans les garanties) ainsi que les restes à charge éventuels.

Applicables au 01/01/2025

MBTP VITA CO - Socle	COÛT DE LA PRESTATION	SÉCURITÉ SOCIALE	MBTP	RESTE À CHARGE
SOINS COURANTS				
Médecin traitant Consultation d'un médecin généraliste sans dépassement d'honoraire	26,50 € ⁽¹⁾	17,55 €	7,95 €	1 €
Spécialiste en gynécologie Consultation d'un médecin spécialiste sans dépassement d'honoraire	31,50 € ⁽¹⁾	21,05 €	9,45 €	1 €
Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	52 € ⁽²⁾	21,05 €	9,45 €	21,50 €
Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	65 € ⁽²⁾	15,10 €	6,90 €	43 €
HOSPITALISATION				
Forfait journalier hospitalier En court séjour	20 € ⁽³⁾	0 €	20 €	0 €
Opération de la cataracte Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	422 € ⁽⁴⁾	271,70 €	0 €	150,30 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	463 € ⁽⁴⁾	271,70 €	0 €	191,30 €
OPTIQUE				
Équipement optique 100 % SANTÉ - Classe A Monture + 2 verres unifocaux	115 € ⁽⁵⁾	20,70 €	94,30 €	0 €
Équipement optique Classe B Monture + 2 verres unifocaux	356 € ⁽²⁾	0,09 €	99,91 €	256 €
DENTAIRE				
Détartrage	43,38 € ⁽⁶⁾	26,03 €	17,35 €	0 €
Prothèse 100 % Santé Couronne céramo-métallique sur incisives, canines ou premières prémolaires	500 € ⁽⁷⁾	72 €	428 €	0 €
Couronne Céramo-métallique sur deuxièmes prémolaires	554 € ⁽²⁾	72 €	78 €	404 €
Céramo-métallique sur molaires	554 € ⁽²⁾	72 €	78 €	404 €
AIDES AUDITIVES				
Aides auditives Classe I Par oreille	950 € ⁽⁵⁾	240 €	710 €	0 €
Aides auditives Classe II Par oreille	1 565 € ⁽²⁾	240 €	160 €	1 165 €

Lexique :

DPTAM : Dispositif de Pratique Tarifaire Maîtrisée | **OPTAM** : Option Pratique Tarifaire Maîtrisée | **OPTAM-CO** : Option Pratique tarifaire Maîtrisée Chirurgie et Obstétrique

(1) Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire. (2) Prix moyen national de l'acte. (3) tarif réglementaire. (4) prix moyen national de l'acte. Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie. (5) Prix limite de vente. (6) Tarif conventionnel. (7) Honoraire limite de facturation.



MBTP SE
Mutuelle du Bâtiment et des
Travaux Publics du Sud-Est

Mutuelle affiliée à la FNMF, régie par les dispositions du livre II du Code de la Mutualité et immatriculée sous le n° 390 917 953 dont le siège social est situé 5 rue Jean-Marie Chavant 69369 Lyon Cedex 7.

5 rue Jean-Marie Chavant
69369 Lyon Cedex 7
www.mutuelle-mbtp.com
Janvier 2024

Exemples de remboursements - Régime complémentaire frais médicaux

Les exemples de remboursement, sans valeur contractuelle, exprimés en euros ci-dessous vous permettent d'estimer (pour une situation et un tarif donné, pour un patient adulte de plus de 20 ans résidant en métropole relevant du régime général de l'assurance maladie obligatoire, sans exonération du ticket modérateur, respectant le parcours de soins coordonnés) les remboursements 2024 de la Sécurité sociale, ceux de MBTP SE (sous réserve de non atteinte des plafonds tels que définis dans les garanties) ainsi que les restes à charge éventuels.

Applicables au 01/01/2025

MBTP VITA CO - Amelio 1	COÛT DE LA PRESTATION	SÉCURITÉ SOCIALE	MBTP	RESTE À CHARGE
SOINS COURANTS				
Médecin traitant Consultation d'un médecin généraliste sans dépassement d'honoraire	26,50 € ⁽¹⁾	17,55 €	7,95 €	1 €
Spécialiste en gynécologie Consultation d'un médecin spécialiste sans dépassement d'honoraire	31,50 € ⁽¹⁾	21,05 €	9,45 €	1 €
Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	52 € ⁽²⁾	21,05 €	22,05 €	8,90 €
Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	65 € ⁽²⁾	15,10 €	11,50 €	38,40 €
HOSPITALISATION				
Forfait journalier hospitalier En court séjour	20 € ⁽³⁾	0 €	20 €	0 €
Opération de la cataracte Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	422 € ⁽⁴⁾	271,70 €	108,68 €	41,62 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	463 € ⁽⁴⁾	271,70 €	54,34 €	136,96 €
OPTIQUE				
Équipement optique 100 % SANTÉ - Classe A Monture + 2 verres unifocaux	115 € ⁽⁵⁾	20,70 €	94,30 €	0 €
Équipement optique Classe B Monture + 2 verres unifocaux	356 € ⁽²⁾	0,09 €	149,91 €	206 €
DENTAIRE				
Détartrage	43,38 € ⁽⁶⁾	26,03 €	17,35 €	0 €
Prothèse 100 % Santé Couronne céramo-métallique sur incisives, canines ou premières prémolaires	500 € ⁽⁷⁾	72 €	428 €	0 €
Couronne Céramo-métallique sur deuxièmes prémolaires	554 € ⁽²⁾	72 €	168 €	314 €
Céramo-métallique sur molaires	554 € ⁽²⁾	72 €	132 €	350 €
AIDES AUDITIVES				
Aides auditives Classe I Par oreille	950 € ⁽⁵⁾	240 €	710 €	0 €
Aides auditives Classe II Par oreille	1 565 € ⁽²⁾	240 €	260 €	1 065 €

Lexique :

DPTAM : Dispositif de Pratique Tarifaire Maîtrisée | **OPTAM** : Option Pratique Tarifaire Maîtrisée | **OPTAM-CO** : Option Pratique tarifaire Maîtrisée Chirurgie et Obstétrique

(1) Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire. (2) Prix moyen national de l'acte. (3) tarif réglementaire. (4) prix moyen national de l'acte. Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie. (5) Prix limite de vente. (6) Tarif conventionnel. (7) Honoraire limite de facturation.



MBTP SE
Mutuelle du Bâtiment et des
Travaux Publics du Sud-Est

Mutuelle affiliée à la FNMF, régie par les dispositions du livre II du Code de la Mutualité et immatriculée sous le n° 390 917 953 dont le siège social est situé 5 rue Jean-Marie Chavant 69369 Lyon Cedex 7.

5 rue Jean-Marie Chavant
69369 Lyon Cedex 7
www.mutuelle-mbtp.com
Janvier 2024

Exemples de remboursements - Régime complémentaire frais médicaux

Les exemples de remboursement, sans valeur contractuelle, exprimés en euros ci-dessous vous permettent d'estimer (pour une situation et un tarif donné, pour un patient adulte de plus de 20 ans résidant en métropole relevant du régime général de l'assurance maladie obligatoire, sans exonération du ticket modérateur, respectant le parcours de soins coordonnés) les remboursements 2024 de la Sécurité sociale, ceux de MBTP SE (sous réserve de non atteinte des plafonds tels que définis dans les garanties) ainsi que les restes à charge éventuels.

Applicables au 01/01/2025

MBTP VITA CO - Amelio 2	COÛT DE LA PRESTATION	SÉCURITÉ SOCIALE	MBTP	RESTE À CHARGE
SOINS COURANTS				
Médecin traitant Consultation d'un médecin généraliste sans dépassement d'honoraire	26,50 € ⁽¹⁾	17,55 €	7,95 €	1 €
Spécialiste en gynécologie Consultation d'un médecin spécialiste sans dépassement d'honoraire	31,50 € ⁽¹⁾	21,05 €	9,45 €	1 €
Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	52 € ⁽²⁾	21,05 €	29,95 €	1 €
Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	65 € ⁽²⁾	15,10 €	20,70 €	29,20 €
HOSPITALISATION				
Forfait journalier hospitalier En court séjour	20 € ⁽³⁾	0 €	20 €	0 €
Opération de la cataracte Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	422 € ⁽⁴⁾	271,70 €	150,30 €	0 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	463 € ⁽⁴⁾	271,70 €	163,02 €	28,28 €
OPTIQUE				
Équipement optique 100 % SANTÉ - Classe A Monture + 2 verres unifocaux	115 € ⁽⁵⁾	20,70 €	94,30 €	0 €
Équipement optique Classe B Monture + 2 verres unifocaux	356 € ⁽²⁾	0,09 €	179,91 €	176 €
DENTAIRE				
Détartrage	43,38 € ⁽⁶⁾	26,03 €	17,35 €	0 €
Prothèse 100 % Santé Couronne céramo-métallique sur incisives, canines ou premières prémolaires	500 € ⁽⁷⁾	72 €	428 €	0 €
Couronne Céramo-métallique sur deuxièmes prémolaires	554 € ⁽²⁾	72 €	228 €	254 €
Céramo-métallique sur molaires	554 € ⁽²⁾	72 €	168 €	314 €
AIDES AUDITIVES				
Aides auditives Classe I Par oreille	950 € ⁽⁵⁾	240 €	710 €	0 €
Aides auditives Classe II Par oreille	1 565 € ⁽²⁾	240 €	460 €	865 €

Lexique :

DPTAM : Dispositif de Pratique Tarifaire Maîtrisée | **OPTAM** : Option Pratique Tarifaire Maîtrisée | **OPTAM-CO** : Option Pratique tarifaire Maîtrisée Chirurgie et Obstétrique

(1) Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire. (2) Prix moyen national de l'acte. (3) tarif réglementaire. (4) prix moyen national de l'acte. Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie. (5) Prix limite de vente. (6) Tarif conventionnel. (7) Honoraire limite de facturation.



MBTP SE
Mutuelle du Bâtiment et des
Travaux Publics du Sud-Est

Mutuelle affiliée à la FNMF, régie par les dispositions du livre II du Code de la Mutualité et immatriculée sous le n° 390 917 953 dont le siège social est situé 5 rue Jean-Marie Chavant 69369 Lyon Cedex 7.

5 rue Jean-Marie Chavant
69369 Lyon Cedex 7
www.mutuelle-mbtp.com
Janvier 2024

Exemples de remboursements - Régime complémentaire frais médicaux

Les exemples de remboursement, sans valeur contractuelle, exprimés en euros ci-dessous vous permettent d'estimer (pour une situation et un tarif donné, pour un patient adulte de plus de 20 ans résidant en métropole relevant du régime général de l'assurance maladie obligatoire, sans exonération du ticket modérateur, respectant le parcours de soins coordonnés) les remboursements 2024 de la Sécurité sociale, ceux de MBTP SE (sous réserve de non atteinte des plafonds tels que définis dans les garanties) ainsi que les restes à charge éventuels.

Applicables au 01/01/2025

MBTP VITA CO - Amelio 3	COÛT DE LA PRESTATION	SÉCURITÉ SOCIALE	MBTP	RESTE À CHARGE
SOINS COURANTS				
Médecin traitant Consultation d'un médecin généraliste sans dépassement d'honoraire	26,50 € ⁽¹⁾	17,55 €	7,95 €	1 €
Spécialiste en gynécologie Consultation d'un médecin spécialiste sans dépassement d'honoraire	31,50 € ⁽¹⁾	21,05 €	9,45 €	1 €
Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	52 € ⁽²⁾	21,05 €	29,95 €	1 €
Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	65 € ⁽²⁾	15,10 €	20,70 €	29,20 €
HOSPITALISATION				
Forfait journalier hospitalier En court séjour	20 € ⁽³⁾	0 €	20 €	0 €
Opération de la cataracte Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	422 € ⁽⁴⁾	271,70 €	150,30 €	0 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	463 € ⁽⁴⁾	271,70 €	191,30 €	0 €
OPTIQUE				
Équipement optique 100 % SANTÉ - Classe A Monture + 2 verres unifocaux	115 € ⁽⁵⁾	20,70 €	94,30 €	0 €
Équipement optique Classe B Monture + 2 verres unifocaux	356 € ⁽²⁾	0,09 €	199,91 €	156 €
DENTAIRE				
Détartrage	43,38 € ⁽⁶⁾	26,03 €	17,35 €	0 €
Prothèse 100 % Santé Couronne céramo-métallique sur incisives, canines ou premières prémolaires	500 € ⁽⁷⁾	72 €	428 €	0 €
Couronne Céramo-métallique sur deuxièmes prémolaires	554 € ⁽²⁾	72 €	228 €	254 €
Céramo-métallique sur molaires	554 € ⁽²⁾	72 €	168 €	314 €
AIDES AUDITIVES				
Aides auditives Classe I Par oreille	950 € ⁽⁵⁾	240 €	710 €	0 €
Aides auditives Classe II Par oreille	1 565 € ⁽²⁾	240 €	460 €	865 €

Lexique :

DPTAM : Dispositif de Pratique Tarifaire Maîtrisée | **OPTAM** : Option Pratique Tarifaire Maîtrisée | **OPTAM-CO** : Option Pratique tarifaire Maîtrisée Chirurgie et Obstétrique

(1) Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire. (2) Prix moyen national de l'acte. (3) tarif réglementaire. (4) prix moyen national de l'acte. Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie. (5) Prix limite de vente. (6) Tarif conventionnel. (7) Honoraire limite de facturation.



MBTP SE
Mutuelle du Bâtiment et des
Travaux Publics du Sud-Est

Mutuelle affiliée à la FNMF, régie par les dispositions du livre II du Code de la Mutualité et immatriculée sous le n° 390 917 953 dont le siège social est situé 5 rue Jean-Marie Chavant 69369 Lyon Cedex 7.

5 rue Jean-Marie Chavant
69369 Lyon Cedex 7
www.mutuelle-mbtp.com
Janvier 2024

Exemples de remboursements - Régime complémentaire frais médicaux

Les exemples de remboursement, sans valeur contractuelle, exprimés en euros ci-dessous vous permettent d'estimer (pour une situation et un tarif donné, pour un patient adulte de plus de 20 ans résidant en métropole relevant du régime général de l'assurance maladie obligatoire, sans exonération du ticket modérateur, respectant le parcours de soins coordonnés) les remboursements 2024 de la Sécurité sociale, ceux de MBTP SE (sous réserve de non atteinte des plafonds tels que définis dans les garanties) ainsi que les restes à charge éventuels.

Applicables au 01/01/2025

MBTP VITA CO - Nobilis 1	COÛT DE LA PRESTATION	SÉCURITÉ SOCIALE	MBTP	RESTE À CHARGE
SOINS COURANTS				
Médecin traitant Consultation d'un médecin généraliste sans dépassement d'honoraire	26,50 € ⁽¹⁾	17,55 €	7,95 €	1 €
Spécialiste en gynécologie Consultation d'un médecin spécialiste sans dépassement d'honoraire	31,50 € ⁽¹⁾	21,05 €	9,45 €	1 €
Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	52 € ⁽²⁾	21,05 €	29,95 €	1 €
Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	65 € ⁽²⁾	15,10 €	29,90 €	20 €
HOSPITALISATION				
Forfait journalier hospitalier En court séjour	20 € ⁽³⁾	0 €	20 €	0 €
Opération de la cataracte Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	422 € ⁽⁴⁾	271,70 €	150,30 €	0 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	463 € ⁽⁴⁾	271,70 €	191,30 €	0 €
OPTIQUE				
Équipement optique 100 % SANTÉ - Classe A Monture + 2 verres unifocaux	115 € ⁽⁵⁾	20,70 €	94,30 €	0 €
Équipement optique Classe B Monture + 2 verres unifocaux	356 € ⁽²⁾	0,09 €	199,91 €	156 €
DENTAIRE				
Détartrage	43,38 € ⁽⁶⁾	26,03 €	17,35 €	0 €
Prothèse 100 % Santé Couronne céramo-métallique sur incisives, canines ou premières prémolaires	500 € ⁽⁷⁾	72 €	428 €	0 €
Couronne Céramo-métallique sur deuxièmes prémolaires	554 € ⁽²⁾	72 €	288 €	194 €
Céramo-métallique sur molaires	554 € ⁽²⁾	72 €	228 €	254 €
AIDES AUDITIVES				
Aides auditives Classe I Par oreille	950 € ⁽⁵⁾	240 €	710 €	0 €
Aides auditives Classe II Par oreille	1 565 € ⁽²⁾	240 €	660 €	665 €

Lexique :

DPTAM : Dispositif de Pratique Tarifaire Maîtrisée | **OPTAM** : Option Pratique Tarifaire Maîtrisée | **OPTAM-CO** : Option Pratique tarifaire Maîtrisée Chirurgie et Obstétrique

(1) Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire. (2) Prix moyen national de l'acte. (3) tarif réglementaire. (4) prix moyen national de l'acte. Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie. (5) Prix limite de vente. (6) Tarif conventionnel. (7) Honoraire limite de facturation.



MBTP SE
Mutuelle du Bâtiment et des
Travaux Publics du Sud-Est

Mutuelle affiliée à la FNMF, régie par les dispositions du livre II du Code de la Mutualité et immatriculée sous le n° 390 917 953 dont le siège social est situé 5 rue Jean-Marie Chavant 69369 Lyon Cedex 7.

5 rue Jean-Marie Chavant
69369 Lyon Cedex 7
www.mutuelle-mbtp.com
Janvier 2024

Exemples de remboursements - Régime complémentaire frais médicaux

Les exemples de remboursement, sans valeur contractuelle, exprimés en euros ci-dessous vous permettent d'estimer (pour une situation et un tarif donné, pour un patient adulte de plus de 20 ans résidant en métropole relevant du régime général de l'assurance maladie obligatoire, sans exonération du ticket modérateur, respectant le parcours de soins coordonnés) les remboursements 2024 de la Sécurité sociale, ceux de MBTP SE (sous réserve de non atteinte des plafonds tels que définis dans les garanties) ainsi que les restes à charge éventuels.

Applicables au 01/01/2025

MBTP VITA CO - Nobilis 2	COÛT DE LA PRESTATION	SÉCURITÉ SOCIALE	MBTP	RESTE À CHARGE
SOINS COURANTS				
Médecin traitant Consultation d'un médecin généraliste sans dépassement d'honoraire	26,50 € ⁽¹⁾	17,55 €	7,95 €	1 €
Spécialiste en gynécologie Consultation d'un médecin spécialiste sans dépassement d'honoraire	31,50 € ⁽¹⁾	21,05 €	9,45 €	1 €
Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	52 € ⁽²⁾	21,05 €	29,95 €	1 €
Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	65 € ⁽²⁾	15,10 €	29,90 €	20 €
HOSPITALISATION				
Forfait journalier hospitalier En court séjour	20 € ⁽³⁾	0 €	20 €	0 €
Opération de la cataracte Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	422 € ⁽⁴⁾	271,70 €	150,30 €	0 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	463 € ⁽⁴⁾	271,70 €	191,30 €	0 €
OPTIQUE				
Équipement optique 100 % SANTÉ - Classe A Monture + 2 verres unifocaux	115 € ⁽⁵⁾	20,70 €	94,30 €	0 €
Équipement optique Classe B Monture + 2 verres unifocaux	356 € ⁽²⁾	0,09 €	249,91 €	106 €
DENTAIRE				
Détartrage	43,38 € ⁽⁶⁾	26,03 €	17,35 €	0 €
Prothèse 100 % Santé Couronne céramo-métallique sur incisives, canines ou premières prémolaires	500 € ⁽⁷⁾	72 €	428 €	0 €
Couronne Céramo-métallique sur deuxièmes prémolaires	554 € ⁽²⁾	72 €	288 €	194 €
Céramo-métallique sur molaires	554 € ⁽²⁾	72 €	228 €	254 €
AIDES AUDITIVES				
Aides auditives Classe I Par oreille	950 € ⁽⁵⁾	240 €	710 €	0 €
Aides auditives Classe II Par oreille	1 565 € ⁽²⁾	240 €	660 €	665 €

Lexique :

DPTAM : Dispositif de Pratique Tarifaire Maîtrisée | **OPTAM** : Option Pratique Tarifaire Maîtrisée | **OPTAM-CO** : Option Pratique tarifaire Maîtrisée Chirurgie et Obstétrique

(1) Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire. (2) Prix moyen national de l'acte. (3) tarif réglementaire. (4) prix moyen national de l'acte. Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie. (5) Prix limite de vente. (6) Tarif conventionnel. (7) Honoraire limite de facturation.



MBTP SE
Mutuelle du Bâtiment et des
Travaux Publics du Sud-Est

Mutuelle affiliée à la FNMF, régie par les dispositions du livre II du Code de la Mutualité et immatriculée sous le n° 390 917 953 dont le siège social est situé 5 rue Jean-Marie Chavant 69369 Lyon Cedex 7.

5 rue Jean-Marie Chavant
69369 Lyon Cedex 7
www.mutuelle-mbtp.com
Janvier 2024

Exemples de remboursements - Régime complémentaire frais médicaux

Les exemples de remboursement, sans valeur contractuelle, exprimés en euros ci-dessous vous permettent d'estimer (pour une situation et un tarif donné, pour un patient adulte de plus de 20 ans résidant en métropole relevant du régime général de l'assurance maladie obligatoire, sans exonération du ticket modérateur, respectant le parcours de soins coordonnés) les remboursements 2024 de la Sécurité sociale, ceux de MBTP SE (sous réserve de non atteinte des plafonds tels que définis dans les garanties) ainsi que les restes à charge éventuels.

Applicables au 01/01/2025

MBTP VITA CO - Nobilis 3	COÛT DE LA PRESTATION	SÉCURITÉ SOCIALE	MBTP	RESTE À CHARGE
SOINS COURANTS				
Médecin traitant Consultation d'un médecin généraliste sans dépassement d'honoraire	26,50 € ⁽¹⁾	17,55 €	7,95 €	1 €
Spécialiste en gynécologie Consultation d'un médecin spécialiste sans dépassement d'honoraire	31,50 € ⁽¹⁾	21,05 €	9,45 €	1 €
Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	52 € ⁽²⁾	21,05 €	29,95 €	1 €
Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	65 € ⁽²⁾	15,10 €	29,90 €	20 €
HOSPITALISATION				
Forfait journalier hospitalier En court séjour	20 € ⁽³⁾	0 €	20 €	0 €
Opération de la cataracte Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	422 € ⁽⁴⁾	271,70 €	150,30 €	0 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	463 € ⁽⁴⁾	271,70 €	191,30 €	0 €
OPTIQUE				
Équipement optique 100 % SANTÉ - Classe A Monture + 2 verres unifocaux	115 € ⁽⁵⁾	20,70 €	94,30 €	0 €
Équipement optique Classe B Monture + 2 verres unifocaux	356 € ⁽²⁾	0,09 €	249,91 €	106 €
DENTAIRE				
Détartrage	43,38 € ⁽⁶⁾	26,03 €	17,35 €	0 €
Prothèse 100 % Santé Couronne céramo-métallique sur incisives, canines ou premières prémolaires	500 € ⁽⁷⁾	72 €	428 €	0 €
Couronne Céramo-métallique sur deuxièmes prémolaires	554 € ⁽²⁾	72 €	384 €	98 €
Céramo-métallique sur molaires	554 € ⁽²⁾	72 €	288 €	194 €
AIDES AUDITIVES				
Aides auditives Classe I Par oreille	950 € ⁽⁵⁾	240 €	710 €	0 €
Aides auditives Classe II Par oreille	1 565 € ⁽²⁾	240 €	860 €	465 €

Lexique :

DPTAM : Dispositif de Pratique Tarifaire Maîtrisée | **OPTAM** : Option Pratique Tarifaire Maîtrisée | **OPTAM-CO** : Option Pratique tarifaire Maîtrisée Chirurgie et Obstétrique

(1) Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire. (2) Prix moyen national de l'acte. (3) tarif réglementaire. (4) prix moyen national de l'acte. Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie. (5) Prix limite de vente. (6) Tarif conventionnel. (7) Honoraire limite de facturation.



MBTP SE
Mutuelle du Bâtiment et des
Travaux Publics du Sud-Est

Mutuelle affiliée à la FNMF, régie par les dispositions du livre II du Code de la Mutualité et immatriculée sous le n° 390 917 953 dont le siège social est situé 5 rue Jean-Marie Chavant 69369 Lyon Cedex 7.

5 rue Jean-Marie Chavant
69369 Lyon Cedex 7
www.mutuelle-mbtp.com
Janvier 2024

Exemples de remboursements - Régime complémentaire frais médicaux

Les exemples de remboursement, sans valeur contractuelle, exprimés en euros ci-dessous vous permettent d'estimer (pour une situation et un tarif donné, pour un patient adulte de plus de 20 ans résidant en métropole relevant du régime général de l'assurance maladie obligatoire, sans exonération du ticket modérateur, respectant le parcours de soins coordonnés) les remboursements 2024 de la Sécurité sociale, ceux de MBTP SE (sous réserve de non atteinte des plafonds tels que définis dans les garanties) ainsi que les restes à charge éventuels.

Applicables au 01/01/2025

MBTP VITA CO - Top 1	COÛT DE LA PRESTATION	SÉCURITÉ SOCIALE	MBTP	RESTE À CHARGE
SOINS COURANTS				
Médecin traitant Consultation d'un médecin généraliste sans dépassement d'honoraire	26,50 € ⁽¹⁾	17,55 €	7,95 €	1 €
Spécialiste en gynécologie Consultation d'un médecin spécialiste sans dépassement d'honoraire	31,50 € ⁽¹⁾	21,05 €	9,45 €	1 €
Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	52 € ⁽²⁾	21,05 €	29,95 €	1 €
Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	65 € ⁽²⁾	15,10 €	29,90 €	20 €
HOSPITALISATION				
Forfait journalier hospitalier En court séjour	20 € ⁽³⁾	0 €	20 €	0 €
Opération de la cataracte Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	422 € ⁽⁴⁾	271,70 €	150,30 €	0 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	463 € ⁽⁴⁾	271,70 €	191,30 €	0 €
OPTIQUE				
Équipement optique 100 % SANTÉ - Classe A Monture + 2 verres unifocaux	115 € ⁽⁵⁾	20,70 €	94,30 €	0 €
Équipement optique Classe B Monture + 2 verres unifocaux	356 € ⁽²⁾	0,09 €	299,91 €	56 €
DENTAIRE				
Détartrage	43,38 € ⁽⁶⁾	26,03 €	17,35 €	0 €
Prothèse 100 % Santé Couronne céramo-métallique sur incisives, canines ou premières prémolaires	500 € ⁽⁷⁾	72 €	428 €	0 €
Couronne Céramo-métallique sur deuxièmes prémolaires	554 € ⁽²⁾	72 €	384 €	98 €
Céramo-métallique sur molaires	554 € ⁽²⁾	72 €	288 €	194 €
AIDES AUDITIVES				
Aides auditives Classe I Par oreille	950 € ⁽⁵⁾	240 €	710 €	0 €
Aides auditives Classe II Par oreille	1 565 € ⁽²⁾	240 €	860 €	465 €

Lexique :

DPTAM : Dispositif de Pratique Tarifaire Maîtrisée | **OPTAM** : Option Pratique Tarifaire Maîtrisée | **OPTAM-CO** : Option Pratique tarifaire Maîtrisée Chirurgie et Obstétrique

(1) Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire. (2) Prix moyen national de l'acte. (3) tarif réglementaire. (4) prix moyen national de l'acte. Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie. (5) Prix limite de vente. (6) Tarif conventionnel. (7) Honoraire limite de facturation.



MBTP SE
Mutuelle du Bâtiment et des
Travaux Publics du Sud-Est

Mutuelle affiliée à la FNMF, régie par les dispositions du livre II du Code de la Mutualité et immatriculée sous le n° 390 917 953 dont le siège social est situé 5 rue Jean-Marie Chavant 69369 Lyon Cedex 7.

5 rue Jean-Marie Chavant
69369 Lyon Cedex 7
www.mutuelle-mbtp.com
Janvier 2024

Exemples de remboursements - Régime complémentaire frais médicaux

Les exemples de remboursement, sans valeur contractuelle, exprimés en euros ci-dessous vous permettent d'estimer (pour une situation et un tarif donné, pour un patient adulte de plus de 20 ans résidant en métropole relevant du régime général de l'assurance maladie obligatoire, sans exonération du ticket modérateur, respectant le parcours de soins coordonnés) les remboursements 2024 de la Sécurité sociale, ceux de MBTP SE (sous réserve de non atteinte des plafonds tels que définis dans les garanties) ainsi que les restes à charge éventuels.

Applicables au 01/01/2025

MBTP VITA CO - Top 2	COÛT DE LA PRESTATION	SÉCURITÉ SOCIALE	MBTP	RESTE À CHARGE
SOINS COURANTS				
Médecin traitant Consultation d'un médecin généraliste sans dépassement d'honoraire	26,50 € ⁽¹⁾	17,55 €	7,95 €	1 €
Spécialiste en gynécologie Consultation d'un médecin spécialiste sans dépassement d'honoraire	31,50 € ⁽¹⁾	21,05 €	9,45 €	1 €
Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	52 € ⁽²⁾	21,05 €	29,95 €	1 €
Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	65 € ⁽²⁾	15,10 €	29,90 €	20 €
HOSPITALISATION				
Forfait journalier hospitalier En court séjour	20 € ⁽³⁾	0 €	20 €	0 €
Opération de la cataracte Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	422 € ⁽⁴⁾	271,70 €	150,30 €	0 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	463 € ⁽⁴⁾	271,70 €	191,30 €	0 €
OPTIQUE				
Équipement optique 100 % SANTÉ - Classe A Monture + 2 verres unifocaux	115 € ⁽⁵⁾	20,70 €	94,30 €	0 €
Équipement optique Classe B Monture + 2 verres unifocaux	356 € ⁽²⁾	0,09 €	299,91 €	56 €
DENTAIRE				
Détartrage	43,38 € ⁽⁶⁾	26,03 €	17,35 €	0 €
Prothèse 100 % Santé Couronne céramo-métallique sur incisives, canines ou premières prémolaires	500 € ⁽⁷⁾	72 €	428 €	0 €
Couronne Céramo-métallique sur deuxièmes prémolaires	554 € ⁽²⁾	72 €	432 €	50 €
Céramo-métallique sur molaires	554 € ⁽²⁾	72 €	348 €	134 €
AIDES AUDITIVES				
Aides auditives Classe I Par oreille	950 € ⁽⁵⁾	240 €	710 €	0 €
Aides auditives Classe II Par oreille	1 565 € ⁽²⁾	240 €	960 €	365 €

Lexique :

DPTAM : Dispositif de Pratique Tarifaire Maîtrisée | **OPTAM** : Option Pratique Tarifaire Maîtrisée | **OPTAM-CO** : Option Pratique tarifaire Maîtrisée Chirurgie et Obstétrique

(1) Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire. (2) Prix moyen national de l'acte. (3) tarif réglementaire. (4) prix moyen national de l'acte. Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie. (5) Prix limite de vente. (6) Tarif conventionnel. (7) Honoraire limite de facturation.



MBTP SE
Mutuelle du Bâtiment et des
Travaux Publics du Sud-Est

Mutuelle affiliée à la FNMF, régie par les dispositions du livre II du Code de la Mutualité et immatriculée sous le n° 390 917 953 dont le siège social est situé 5 rue Jean-Marie Chavant 69369 Lyon Cedex 7.

5 rue Jean-Marie Chavant
69369 Lyon Cedex 7
www.mutuelle-mbtp.com
Janvier 2024

Exemples de remboursements - Régime complémentaire frais médicaux

Les exemples de remboursement, sans valeur contractuelle, exprimés en euros ci-dessous vous permettent d'estimer (pour une situation et un tarif donné, pour un patient adulte de plus de 20 ans résidant en métropole relevant du régime général de l'assurance maladie obligatoire, sans exonération du ticket modérateur, respectant le parcours de soins coordonnés) les remboursements 2024 de la Sécurité sociale, ceux de MBTP SE (sous réserve de non atteinte des plafonds tels que définis dans les garanties) ainsi que les restes à charge éventuels.

Applicables au 01/01/2025

MBTP VITA CO - Top 3	COÛT DE LA PRESTATION	SÉCURITÉ SOCIALE	MBTP	RESTE À CHARGE
SOINS COURANTS				
Médecin traitant Consultation d'un médecin généraliste sans dépassement d'honoraire	26,50 € ⁽¹⁾	17,55 €	7,95 €	1 €
Spécialiste en gynécologie Consultation d'un médecin spécialiste sans dépassement d'honoraire	31,50 € ⁽¹⁾	21,05 €	9,45 €	1 €
Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	52 € ⁽²⁾	21,05 €	29,95 €	1 €
Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	65 € ⁽²⁾	15,10 €	29,90 €	20 €
HOSPITALISATION				
Forfait journalier hospitalier En court séjour	20 € ⁽³⁾	0 €	20 €	0 €
Opération de la cataracte Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	422 € ⁽⁴⁾	271,70 €	150,30 €	0 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	463 € ⁽⁴⁾	271,70 €	191,30 €	0 €
OPTIQUE				
Équipement optique 100 % SANTÉ - Classe A Monture + 2 verres unifocaux	115 € ⁽⁵⁾	20,70 €	94,30 €	0 €
Équipement optique Classe B Monture + 2 verres unifocaux	356 € ⁽²⁾	0,09 €	349,91 €	6 €
DENTAIRE				
Détartrage	43,38 € ⁽⁶⁾	26,03 €	17,35 €	0 €
Prothèse 100 % Santé Couronne céramo-métallique sur incisives, canines ou premières prémolaires	500 € ⁽⁷⁾	72 €	428 €	0 €
Couronne Céramo-métallique sur deuxièmes prémolaires	554 € ⁽²⁾	72 €	432 €	50 €
Céramo-métallique sur molaires	554 € ⁽²⁾	72 €	348 €	134 €
AIDES AUDITIVES				
Aides auditives Classe I Par oreille	950 € ⁽⁵⁾	240 €	710 €	0 €
Aides auditives Classe II Par oreille	1 565 € ⁽²⁾	240 €	960 €	365 €

Lexique :

DPTAM : Dispositif de Pratique Tarifaire Maîtrisée | **OPTAM** : Option Pratique Tarifaire Maîtrisée | **OPTAM-CO** : Option Pratique tarifaire Maîtrisée Chirurgie et Obstétrique

(1) Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire. (2) Prix moyen national de l'acte. (3) tarif réglementaire. (4) prix moyen national de l'acte. Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie. (5) Prix limite de vente. (6) Tarif conventionnel. (7) Honoraire limite de facturation.



MBTP SE
Mutuelle du Bâtiment et des
Travaux Publics du Sud-Est

Mutuelle affiliée à la FNMF, régie par les dispositions du livre II du Code de la Mutualité et immatriculée sous le n° 390 917 953 dont le siège social est situé 5 rue Jean-Marie Chavant 69369 Lyon Cedex 7.

5 rue Jean-Marie Chavant
69369 Lyon Cedex 7
www.mutuelle-mbtp.com
Janvier 2024

Exemples de remboursements - Régime complémentaire frais médicaux

Les exemples de remboursement, sans valeur contractuelle, exprimés en euros ci-dessous vous permettent d'estimer (pour une situation et un tarif donné, pour un patient adulte de plus de 20 ans résidant en métropole relevant du régime général de l'assurance maladie obligatoire, sans exonération du ticket modérateur, respectant le parcours de soins coordonnés) les remboursements 2024 de la Sécurité sociale, ceux de MBTP SE (sous réserve de non atteinte des plafonds tels que définis dans les garanties) ainsi que les restes à charge éventuels.

Applicables au 01/01/2025

MBTP VITA CO - Top 4	COÛT DE LA PRESTATION	SÉCURITÉ SOCIALE	MBTP	RESTE À CHARGE
SOINS COURANTS				
Médecin traitant Consultation d'un médecin généraliste sans dépassement d'honoraire	26,50 € ⁽¹⁾	17,55 €	7,95 €	1 €
Spécialiste en gynécologie Consultation d'un médecin spécialiste sans dépassement d'honoraire	31,50 € ⁽¹⁾	21,05 €	9,45 €	1 €
Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	52 € ⁽²⁾	21,05 €	29,95 €	1 €
Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	65 € ⁽²⁾	15,10 €	29,90 €	20 €
HOSPITALISATION				
Forfait journalier hospitalier En court séjour	20 € ⁽³⁾	0 €	20 €	0 €
Opération de la cataracte Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	422 € ⁽⁴⁾	271,70 €	150,30 €	0 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	463 € ⁽⁴⁾	271,70 €	191,30 €	0 €
OPTIQUE				
Équipement optique 100 % SANTÉ - Classe A Monture + 2 verres unifocaux	115 € ⁽⁵⁾	20,70 €	94,30 €	0 €
Équipement optique Classe B Monture + 2 verres unifocaux	356 € ⁽²⁾	0,09 €	349,91 €	6 €
DENTAIRE				
Détartrage	43,38 € ⁽⁶⁾	26,03 €	17,35 €	0 €
Prothèse 100 % Santé Couronne céramo-métallique sur incisives, canines ou premières prémolaires	500 € ⁽⁷⁾	72 €	428 €	0 €
Couronne Céramo-métallique sur deuxièmes prémolaires	554 € ⁽²⁾	72 €	482 €	0 €
Céramo-métallique sur molaires	554 € ⁽²⁾	72 €	444 €	38 €
AIDES AUDITIVES				
Aides auditives Classe I Par oreille	950 € ⁽⁵⁾	240 €	710 €	0 €
Aides auditives Classe II Par oreille	1 565 € ⁽²⁾	240 €	1 060 €	265 €

Lexique :

DPTAM : Dispositif de Pratique Tarifaire Maîtrisée | **OPTAM** : Option Pratique Tarifaire Maîtrisée | **OPTAM-CO** : Option Pratique tarifaire Maîtrisée Chirurgie et Obstétrique

(1) Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire. (2) Prix moyen national de l'acte. (3) tarif réglementaire. (4) prix moyen national de l'acte. Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie. (5) Prix limite de vente. (6) Tarif conventionnel. (7) Honoraire limite de facturation.



MBTP SE
Mutuelle du Bâtiment et des
Travaux Publics du Sud-Est

Mutuelle affiliée à la FNMF, régie par les dispositions du livre II du Code de la Mutualité et immatriculée sous le n° 390 917 953 dont le siège social est situé 5 rue Jean-Marie Chavant 69369 Lyon Cedex 7.

5 rue Jean-Marie Chavant
69369 Lyon Cedex 7
www.mutuelle-mbtp.com
Janvier 2024

Exemples de remboursements - Régime complémentaire frais médicaux

Les exemples de remboursement, sans valeur contractuelle, exprimés en euros ci-dessous vous permettent d'estimer (pour une situation et un tarif donné, pour un patient adulte de plus de 20 ans résidant en métropole relevant du régime général de l'assurance maladie obligatoire, sans exonération du ticket modérateur, respectant le parcours de soins coordonnés) les remboursements 2024 de la Sécurité sociale, ceux de MBTP SE (sous réserve de non atteinte des plafonds tels que définis dans les garanties) ainsi que les restes à charge éventuels.

Applicables au 01/01/2025

MBTP VITA CO - Excellio 1	COÛT DE LA PRESTATION	SÉCURITÉ SOCIALE	MBTP	RESTE À CHARGE
SOINS COURANTS				
Médecin traitant Consultation d'un médecin généraliste sans dépassement d'honoraire	26,50 € ⁽¹⁾	17,55 €	7,95 €	1 €
Spécialiste en gynécologie Consultation d'un médecin spécialiste sans dépassement d'honoraire	31,50 € ⁽¹⁾	21,05 €	9,45 €	1 €
Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	52 € ⁽²⁾	21,05 €	29,95 €	1 €
Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	65 € ⁽²⁾	15,10 €	29,90 €	20 €
HOSPITALISATION				
Forfait journalier hospitalier En court séjour	20 € ⁽³⁾	0 €	20 €	0 €
Opération de la cataracte Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	422 € ⁽⁴⁾	271,70 €	150,30 €	0 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	463 € ⁽⁴⁾	271,70 €	191,30 €	0 €
OPTIQUE				
Équipement optique 100 % SANTÉ - Classe A Monture + 2 verres unifocaux	115 € ⁽⁵⁾	20,70 €	94,30 €	0 €
Équipement optique Classe B Monture + 2 verres unifocaux	356 € ⁽²⁾	0,09 €	355,91 €	0 €
DENTAIRE				
Détartrage	43,38 € ⁽⁶⁾	26,03 €	17,35 €	0 €
Prothèse 100 % Santé Couronne céramo-métallique sur incisives, canines ou premières prémolaires	500 € ⁽⁷⁾	72 €	428 €	0 €
Couronne Céramo-métallique sur deuxièmes prémolaires	554 € ⁽²⁾	72 €	482 €	0 €
Céramo-métallique sur molaires	554 € ⁽²⁾	72 €	444 €	38 €
AIDES AUDITIVES				
Aides auditives Classe I Par oreille	950 € ⁽⁵⁾	240 €	710 €	0 €
Aides auditives Classe II Par oreille	1 565 € ⁽²⁾	240 €	1 060 €	265 €

Lexique :

DPTAM : Dispositif de Pratique Tarifaire Maîtrisée | **OPTAM** : Option Pratique Tarifaire Maîtrisée | **OPTAM-CO** : Option Pratique tarifaire Maîtrisée Chirurgie et Obstétrique

(1) Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire. (2) Prix moyen national de l'acte. (3) tarif réglementaire. (4) prix moyen national de l'acte. Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie. (5) Prix limite de vente. (6) Tarif conventionnel. (7) Honoraire limite de facturation.



MBTP SE
Mutuelle du Bâtiment et des
Travaux Publics du Sud-Est

Mutuelle affiliée à la FNMF, régie par les dispositions du livre II du Code de la Mutualité et immatriculée sous le n° 390 917 953 dont le siège social est situé 5 rue Jean-Marie Chavant 69369 Lyon Cedex 7.

5 rue Jean-Marie Chavant
69369 Lyon Cedex 7
www.mutuelle-mbtp.com
Janvier 2024

Exemples de remboursements - Régime complémentaire frais médicaux

Les exemples de remboursement, sans valeur contractuelle, exprimés en euros ci-dessous vous permettent d'estimer (pour une situation et un tarif donné, pour un patient adulte de plus de 20 ans résidant en métropole relevant du régime général de l'assurance maladie obligatoire, sans exonération du ticket modérateur, respectant le parcours de soins coordonnés) les remboursements 2024 de la Sécurité sociale, ceux de MBTP SE (sous réserve de non atteinte des plafonds tels que définis dans les garanties) ainsi que les restes à charge éventuels.

Applicables au 01/01/2025

MBTP VITA CO - Excellio 2	COÛT DE LA PRESTATION	SÉCURITÉ SOCIALE	MBTP	RESTE À CHARGE
SOINS COURANTS				
Médecin traitant Consultation d'un médecin généraliste sans dépassement d'honoraire	26,50 € ⁽¹⁾	17,55 €	7,95 €	1 €
Spécialiste en gynécologie Consultation d'un médecin spécialiste sans dépassement d'honoraire	31,50 € ⁽¹⁾	21,05 €	9,45 €	1 €
Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	52 € ⁽²⁾	21,05 €	29,95 €	1 €
Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	65 € ⁽²⁾	15,10 €	29,90 €	20 €
HOSPITALISATION				
Forfait journalier hospitalier En court séjour	20 € ⁽³⁾	0 €	20 €	0 €
Opération de la cataracte Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	422 € ⁽⁴⁾	271,70 €	150,30 €	0 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	463 € ⁽⁴⁾	271,70 €	191,30 €	0 €
OPTIQUE				
Équipement optique 100 % SANTÉ - Classe A Monture + 2 verres unifocaux	115 € ⁽⁵⁾	20,70 €	94,30 €	0 €
Équipement optique Classe B Monture + 2 verres unifocaux	356 € ⁽²⁾	0,09 €	355,91 €	0 €
DENTAIRE				
Détartrage	43,38 € ⁽⁶⁾	26,03 €	17,35 €	0 €
Prothèse 100 % Santé Couronne céramo-métallique sur incisives, canines ou premières prémolaires	500 € ⁽⁷⁾	72 €	428 €	0 €
Couronne Céramo-métallique sur deuxièmes prémolaires	554 € ⁽²⁾	72 €	482 €	0 €
Céramo-métallique sur molaires	554 € ⁽²⁾	72 €	482 €	0 €
AIDES AUDITIVES				
Aides auditives Classe I Par oreille	950 € ⁽⁵⁾	240 €	710 €	0 €
Aides auditives Classe II Par oreille	1 565 € ⁽²⁾	240 €	1 260 €	65 €

Lexique :

DPTAM : Dispositif de Pratique Tarifaire Maîtrisée | **OPTAM** : Option Pratique Tarifaire Maîtrisée | **OPTAM-CO** : Option Pratique tarifaire Maîtrisée Chirurgie et Obstétrique

(1) Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire. (2) Prix moyen national de l'acte. (3) tarif réglementaire. (4) prix moyen national de l'acte. Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie. (5) Prix limite de vente. (6) Tarif conventionnel. (7) Honoraire limite de facturation.



MBTP SE
Mutuelle du Bâtiment et des
Travaux Publics du Sud-Est

Mutuelle affiliée à la FNMF, régie par les dispositions du livre II du Code de la Mutualité et immatriculée sous le n° 390 917 953 dont le siège social est situé 5 rue Jean-Marie Chavant 69369 Lyon Cedex 7.

5 rue Jean-Marie Chavant
69369 Lyon Cedex 7
www.mutuelle-mbtp.com
Janvier 2024

Exemples de remboursements - Régime complémentaire frais médicaux

Les exemples de remboursement, sans valeur contractuelle, exprimés en euros ci-dessous vous permettent d'estimer (pour une situation et un tarif donné, pour un patient adulte de plus de 20 ans résidant en métropole relevant du régime général de l'assurance maladie obligatoire, sans exonération du ticket modérateur, respectant le parcours de soins coordonnés) les remboursements 2024 de la Sécurité sociale, ceux de MBTP SE (sous réserve de non atteinte des plafonds tels que définis dans les garanties) ainsi que les restes à charge éventuels.

Applicables au 01/01/2025

MBTP VITA CO - Excellio 3	COÛT DE LA PRESTATION	SÉCURITÉ SOCIALE	MBTP	RESTE À CHARGE
SOINS COURANTS				
Médecin traitant Consultation d'un médecin généraliste sans dépassement d'honoraire	26,50 € ⁽¹⁾	17,55 €	7,95 €	1 €
Spécialiste en gynécologie Consultation d'un médecin spécialiste sans dépassement d'honoraire	31,50 € ⁽¹⁾	21,05 €	9,45 €	1 €
Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	52 € ⁽²⁾	21,05 €	29,95 €	1 €
Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	65 € ⁽²⁾	15,10 €	29,90 €	20 €
HOSPITALISATION				
Forfait journalier hospitalier En court séjour	20 € ⁽³⁾	0 €	20 €	0 €
Opération de la cataracte Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	422 € ⁽⁴⁾	271,70 €	150,30 €	0 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	463 € ⁽⁴⁾	271,70 €	191,30 €	0 €
OPTIQUE				
Équipement optique 100 % SANTÉ - Classe A Monture + 2 verres unifocaux	115 € ⁽⁵⁾	20,70 €	94,30 €	0 €
Équipement optique Classe B Monture + 2 verres unifocaux	356 € ⁽²⁾	0,09 €	355,91 €	0 €
DENTAIRE				
Détartrage	43,38 € ⁽⁶⁾	26,03 €	17,35 €	0 €
Prothèse 100 % Santé Couronne céramo-métallique sur incisives, canines ou premières prémolaires	500 € ⁽⁷⁾	72 €	428 €	0 €
Couronne Céramo-métallique sur deuxièmes prémolaires	554 € ⁽²⁾	72 €	482 €	0 €
Céramo-métallique sur molaires	554 € ⁽²⁾	72 €	482 €	0 €
AIDES AUDITIVES				
Aides auditives Classe I Par oreille	950 € ⁽⁵⁾	240 €	710 €	0 €
Aides auditives Classe II Par oreille	1 565 € ⁽²⁾	240 €	1 325 €	0 €

Lexique :

DPTAM : Dispositif de Pratique Tarifaire Maîtrisée | **OPTAM** : Option Pratique Tarifaire Maîtrisée | **OPTAM-CO** : Option Pratique tarifaire Maîtrisée Chirurgie et Obstétrique

(1) Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire. (2) Prix moyen national de l'acte. (3) tarif réglementaire. (4) prix moyen national de l'acte. Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie. (5) Prix limite de vente. (6) Tarif conventionnel. (7) Honoraire limite de facturation.



MBTP SE
Mutuelle du Bâtiment et des
Travaux Publics du Sud-Est

Mutuelle affiliée à la FNMF, régie par les dispositions du livre II du Code de la Mutualité et immatriculée sous le n° 390 917 953 dont le siège social est situé 5 rue Jean-Marie Chavant 69369 Lyon Cedex 7.

5 rue Jean-Marie Chavant
69369 Lyon Cedex 7
www.mutuelle-mbtp.com
Janvier 2024